

Image not found or type unknown



Possible de mettre pub dans des boites aux lettres ?

Par **casual42**, le **19/01/2011** à **10:52**

Bonjour,rrrnJ'ai 20 ans , je collectionne les pièces de monnaies en or et en argent
.rrrnJ'aimerais savoir si j'ai le droit de mettre des petites publicités dans les boites aux lettre
des habitants de ma commune pour leur signaler que je suis à la recherche de pièces de
collections ? rrrnMerci beaucoup de votre aide